

2002

Ville de Lausanne

Rapport annuel 2001

Ville de Lausanne – Contribution au rapport annuel SuisseEnergie 2001

Résumé

Plusieurs actions ont été prises lors de la réalisation de la première phase de l'Agenda 21 local : un fonds pour le développement durable a été mis sur pied, ainsi qu'un programme de réhabilitation du bois. Une nouvelle chaufferie automatique à plaquettes de bois de 240 kW de puissance, pour une consommation estimée à 400 MWh par an, a été réalisée pour le centre de formation de la Protection Civile.

Un rapport sur les 54 établissements scolaires primaires et secondaires lausannois, qui totalisent plus de 150 toitures plates ou inclinées, a élaboré. Ce document, présenté de façon très didactique, apporte une appréciation compréhensible sur l'état desdites toitures et sur le degré d'urgence des interventions à la faveur desquelles des améliorations thermiques pourraient être réalisées.

La bourse solaire s'ouvre aux communes de la région lausannoise. Dorénavant, les habitants des communes limitrophes de Lausanne peuvent également y souscrire. A la fin de l'année, 1700 personnes avaient souscrit pour un total de 172'000 kWh de courant d'origine solaire, dont 12'000 kWh en provenance d'habitants des communes périphériques. Deux centrales de 22 kW, respectivement 32 kW, ont été mises en service en novembre 2001.

Activités durant la période sous revue.

Information et sensibilisation du public

Deux expositions ont été présentées au centre « Contact énergie » : «Habiter sainement – la qualité de l'air dans l'habitat», conseils et solutions aux personnes confrontées aux problèmes d'humidité, particulièrement ceux liés à une mauvaise aération, et «Optimisons l'habitat... et l'énergie» a fait bénéficier les clients des expériences et du savoir-faire des services industriels en matière de diagnostics, d'améliorations et de suivi énergétique des bâtiments.

Les expositions sont consultables sur le site «www.lausanne.ch/energie» qui comprend également une documentation électronique englobant les différents prospectus publiés sous la forme de fichiers au format pdf.

Site internet des services industriels

Un site attractif dans son design et son contenu a été réalisé sur le site de la Ville. Les possibilités de navigation et le graphisme sont soignés.

Le site a été orienté client : son arborescence se base sur les produits ou services commercialisés. Les rubriques particulièrement recherchées, comme les avantages d'une énergie, les prix, les dépannages, etc., se trouvent dans les menus situés à gauche de l'écran ; les points plus informatifs, comme la présentation des services ou les règlements, sont dans les menus situés à droite.



Utilisation rationnelle de l'énergie

Suivi énergétique

La consommation des immeubles gérés par le service a atteint 100 GWh pour la saison 2000-2001. En tenant compte des variations climatiques, celle-ci est équivalente à la saison précédente.

La part des bâtiments télégérés représente 31 %, ceux dont les consommations font l'objet d'un suivi hebdomadaire atteint 22 %.

Les agents énergétiques utilisés se répartissent à raison de 48 % pour le chauffage urbain, 35 % pour le gaz et 17 % pour le mazout.

Rénovation des bâtiments communaux

Dans le cadre de la rénovation des bâtiments communaux ou assimilés, vingt et un rapports relatifs à l'ensemble ou à une partie de l'enveloppe ont été établis. Les cas les plus importants totalisent une surface brute de plancher chauffée de près de 25'000 m² pour une consommation d'énergie thermique de 4'400 MWh/an. Les solutions d'amélioration proposées devraient induire une économie annuelle de plus de 1'300 MWh, soit près de 30%.

Dans le même temps, l'ensemble des rénovations de chaufferies représente une puissance installée de 1.7 MW, correspondant à une consommation annuelle de 3.7 GWh, soit environ 3% de la consommation du parc immobilier sous contrôle.

Audits énergétiques

Le marketing, activité que le service de l'énergie est appelé à développer dans le cadre de la réorganisation des services industriels, consiste à identifier les besoins actuels et futurs des clients importants à travers les audits énergétiques. En 2001, quatre audits ont ainsi été effectués.

Contracting énergétique

Les CFF, propriétaire d'un bâtiment au ch. des Epinettes 4 à Lausanne, ont conclu avec les services industriels un contrat de fourniture de chaleur par lequel ces derniers s'engagent à assumer la prise en charge de l'investissement, l'entretien et l'exploitation des installations techniques de production de chaleur : chaudière à gaz avec télégestion, monobloc de ventilation et absorbeurs solaires. En contrepartie, les CFF s'approvisionneront exclusivement auprès des services industriels pendant 15 ans pour toutes leurs énergies (électricité, gaz) et fluides (eau, multimédia).

Energies renouvelables

Solaire thermique

Soixante m² de panneaux solaires thermiques ont été posés sur le bâtiment des CFF situé aux Epinettes dans le cadre du contracting énergétique. La surface totale de capteurs installés sur des bâtiments communaux ou assimilés passe ainsi à 437 m².

Bourse solaire

La bourse solaire s'ouvre aux communes de la région lausannoise. Dorénavant, les habitants des communes de Lausanne, St-Sulpice, Jouxens, Prilly, Vernand, Le Mont-sur-Lausanne, Epalinges, Chavannes, Crissier, Ecublens, Renens, Pully, Paudex, Lutry, Belmont, ainsi que de Collonges, Mex et St-Maurice en Valais peuvent y souscrire. A la fin de l'année, 1700 personnes avaient souscrit pour un total de 172'000 kWh de courant d'origine solaire, dont 12'000 kWh en provenance d'habitants des communes périphériques.



Deux centrales de 22 kW, respectivement 32 kW, ont été mises en service en novembre 2001.

En 2001, la puissance installée nominale des centrales dont la Ville est propriétaire ou avec la participation de celle-ci était de 268 kW. Rapportée au nombre d'habitants, cela correspond à 2.1 W/hab.

Energie bois

Une nouvelle chaufferie automatique à plaquettes de bois de 240 kW de puissance, pour une consommation estimée à 400 MWh par an, a été réalisée pour le centre de formation de la Protection Civile de la Rama.

Energie géothermique

Le programme de subventionnement des pompes à chaleur avec sondes géothermiques, en remplacement de chauffages électriques directs, a vu la réalisation de 2 installations supplémentaires en 2001. Cela porte à 59 le nombre de PAC posées. Ces dernières permettront une économie annuelle de plus de 639'000 kWh électriques. Depuis le début de la campagne en 1995, le total des subventions a atteint Fr. 639'168.55.-- pour une économie cumulée de 2'056'000 kWh d'électricité.